



Initiales

Maire

DG

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 7^e jour du mois de mai de l'an 2018, à 19 h 30, à la salle du conseil municipal située au 396, rue Mgr L'Heureux, à Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : M. François Carrier, maire
M. Ghislain Drouin, conseiller
M. Donald Grimard, conseiller
M. Fernand Bourget, conseiller
M. Yvan Dallaire, conseiller
Mme Lise Champoux, conseillère
M. Richard Dubé, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. François Carrier, maire, avise les personnes présentes que cette séance est enregistrée pour des fins de rédaction du procès-verbal.

Le maire constate le quorum à 19 h 33 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Me Katherine Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2018-05-122

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point 12 « Informations générales et correspondance diverse » ouvert.

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 9 avril 2018

2 Administration générale et financement

- 2.1 Adoption des comptes à payer du 16 mars au 15 avril 2018
- 2.2 Dépôt du rapport financier 2017
- 2.3 Mise à jour du dossier des assurances municipales
- 2.4 Site Internet de la municipalité
- 2.5 Invitation au Souper des Lions
- 2.6 Invitation tournoi de golf du Maire de la Ville d'Asbestos
- 2.7 MRC des Sources – Soutien École secondaire l'Escale
- 2.8 Demande d'appui – Albatros des Sources

3 Période de questions

4 Législation

- 4.1 Dépôt du projet de règlement modifiant le règlement 158-15 Politique de location des salles, locaux et infrastructures municipales
- 4.2 Adoption du règlement 199-18 Politique 2018 des conditions de travail des pompiers du Service de sécurité incendie de Wotton et abrogeant le règlement 190-17

5 Sécurité publique

- 5.1 Dépôt des rapports incendie
- 5.2 Conditions de travail du directeur et du directeur adjoint du SSI de Wotton

6 Transport – Voirie

- 6.1 Octroi du contrat pour la fourniture, le transport et l'épandage du calcium liquide 2018
- 6.2 Autorisation de passage de bicyclettes pour l'École secondaire l'Escale
- 6.3 Achat de pneus pour la niveleuse



Initiales

Maire

DG

- 6.4 Autorisation de vendre certains équipements des départements de la voirie et de l'incendie
- 6.5 Dossier des bouées sur les Trois-Lacs

7 Hygiène du milieu et Environnement

- 7.1 MRC des Sources – Dossier des bornes électriques
- 7.2 Résolution TECQ pour l'approbation de la dernière programmation
- 7.3 Communications du comité de pilotage pour la dérogation du RPEP
- 7.4 Location d'un conteneur pour les matériaux de construction

8 Aménagement, urbanisme et développement

- 8.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis
- 8.2 Entretien horticole 2018

9. Loisirs et culture

- 9.1 Embauche des animateurs pour le camp de jour 2018 et autorisation d'inscription aux formations nécessaires
- 9.2 Embauche de deux assistants sauveteurs
- 9.3 Demande d'appui – Jeux du Québec Estrie
- 9.4 Invitation à la 61^e revue annuelle des cadets Asbestos-Danville
- 9.5 Autorisation de soumettre une demande de subvention dans le programme Trio Desjardins du CJE

10. Rapport des comités et événements à venir

11. Période de questions

12. Informations générales et correspondance diverse

- 12.1 Journée de l'arbre 2018 – 26 mai 2018
- 12.2 Festival country de Wotton – Plaque commémorative de M. Maurice Landry
- 12.3 Approbation de la demande Emploi Canada été
- 12.4 Semaine québécoise des personnes handicapées (1^{er} au 7 juin 2018)
- 12.5 Semaine nationale de la santé mentale (7 au 13 mai 2018)
- 12.6 Réception d'un chèque de 6 368,22 \$ de la Cour municipale d'Asbestos pour les amendes perçues en 2017

13. Levée de la séance

ADOPTÉE

1.3 Adoption du procès-verbal du 9 avril 2018

Résolution 2018-05-123

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire 9 avril 2018 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2.1 Adoption des comptes à payer du 16 mars au 15 avril 2018

Résolution 2018-05-124

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes datés entre le 16 mars et le 15 avril 2018, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de **163 275,12 \$**.



Initiales

Maire

DG

ADOPTÉE

2.2 Dépôt du rapport financier 2017

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier consolidé est déposé en séance publique.

2.3 Mise à jour du dossier des assurances municipales

Résolution 2018-05-125

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil mandate et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les modifications énumérées au document intitulé « modifications assurances municipales – mai 2018 » remis aux membres du conseil.

ADOPTÉE

2.4 Site Internet de la municipalité

Résolution 2018-05-126

CONSIDÉRANT QUE M. Joël Nadeau, responsable de la gestion du Site Internet et des courriels de la municipalité, met fin à ses opérations ;

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil approuve la soumission déposée par l'entreprise Virage Multimédia Inc. au montant de 390 \$, taxes en sus, afin d'assurer, notamment, la gestion du nom de domaine, des courriels et d'assurer la migration du site Internet vers le nouveau serveur.

ADOPTÉE

2.5 Invitation au Souper des Lions

Résolution 2018-05-127

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil remercie l'Association des Lions pour leur invitation en l'informant que la Municipalité de Wotton ne participera pas au souper du 9 mai prochain.

ADOPTÉE

2.6 Invitation tournoi de golf du Maire de la Ville d'Asbestos

Résolution 2018-05-128

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Lise Champoux

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil remercie la Ville d'Asbestos pour leur invitation en l'informant que la Municipalité de Wotton ne participera pas au tournoi de golf du 25 mai prochain.

ADOPTÉE



Initiales

Maire

DG

2.7 MRC des Sources – Soutien École secondaire l’Escale

Résolution 2018-05-129

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la communication acheminée par la MRC des Sources en lien avec le projet de l’École secondaire l’Escale afin d’améliorer son image générale ;

CONSIDÉRANT QUE les élus soulignent que la Commission scolaire des Sommets n’est pas présente à titre de partenaire financier dans ce projet ;

***Il est proposé par Lise Champoux
Appuyé par Ghislain Drouin
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

QUE le conseil refuse la demande d’appui financier au montant de **987,28 \$**.

ADOPTÉE

2.8 Demande d’appui – Albatros des Sources

Résolution 2018-05-130

CONSIDÉRANT QUE l’organisme Albatros des Sources accompagne les personnes en fin de vie et apporte un support aux proches aidants ;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme a soumis une demande d’appui financier au montant de 80 \$ en échange d’une inscription gratuite à la formation d’accompagnement aux personnes gravement malade ou en fin de vie ;

***Il est proposé par Donald Grimard
Appuyé par Fernand Bourget
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

QUE le conseil approuve la demande d’appui financier au montant de 80 \$ et lance une invitation dans le journal municipal l’Écho afin d’offrir la formation à un(e) citoyen(enne).

ADOPTÉE

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions. Cette période de questions est d’une durée maximale de trente (30) minutes.

NOMS	SUJETS
Mme Gagnon	Projet de l’École secondaire l’Escale
M. Fréchette	Conteneur de matériaux de construction

4 LÉGISLATION

4.1 Dépôt du projet de règlement modifiant le règlement 158-15 Politique de location des salles, locaux et infrastructures municipales

Conformément à l’article 445 du *Code municipal*, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le projet de règlement modifiant le règlement 158-15 Politique de location des salles, locaux et infrastructures municipales.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité sur les heures d’ouverture.



Initiales

Maire

DG

ADOPTÉ

4.2 Adoption du règlement 199-18 Politique 2018 des conditions de travail des pompiers du Service de sécurité incendie de Wotton et abrogeant le règlement 190-17

Résolution 2018-05-131

Il est proposé par Yvan Dallaire

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement 199-18 Politique 2018 des conditions de travail des pompiers du Service de sécurité incendie de Wotton et abrogeant le règlement 190-17 au plus tard deux jours avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

QUE le conseil de la Municipalité de Wotton adopte la version soumise dudit règlement.

ADOPTÉE

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Dépôt des rapports incendie

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les rapports incendie reçus pour le mois d'avril 2018 et M. Donald Grimard en fait la lecture.

5.2 Conditions de travail du directeur et du directeur adjoint du SSI de Wotton

Résolution 2018-05-132

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de modifier le traitement du directeur adjoint du Service de sécurité incendie (SSI) et d'officialiser celui du directeur du SSI ;

Il est proposé par Yvan Dallaire

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil confirme que le salaire horaire du directeur adjoint soit de **26,50 \$** et celui du directeur soit de **28 \$**.

QU'ils soient admissibles aux autres conditions de travail énumérées dans la Politique en vigueur concernant les conditions de travail des pompiers.

ADOPTÉE

6 TRANSPORT – VOIRIE

6.1 Octroi du contrat pour la fourniture, le transport et l'épandage du calcium liquide 2018

Résolution 2018-05-133

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a procédé à des demandes de soumissions par invitation pour la fourniture, le transport et l'épandage d'abat-poussière (calcium liquide) sur ses chemins municipaux ;

CONSIDÉRANT QU'à la date prévue pour la réception des soumissions, la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :



Initiales

Maire

DG

Les Entreprises Bourget inc.

Prix du litre 0.3067 \$ / litre
Prix total pour 140 000 litres (taxes en sus) 42 938 \$

Somavrac c.c.

Prix du litre 0.3400 \$ / litre
Prix total pour 140 000 litres (taxes en sus) 47 600 \$

Multi-Routes Inc.

Prix du litre 0.349 \$ / litre
Prix total pour 140 000 litres (taxes en sus) 48 860 \$

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le contrat de fourniture, de transport et d'épandage d'abat-poussière soit octroyé à l'entreprise Les Entreprises Bourget inc. plus bas soumissionnaire conforme, au taux de 0.3067 \$/litre. La quantité approximative de calcium liquide est évaluée à 140 000 litres pour un montant total de **42 938 \$**, taxes en sus.

QUE la municipalité mandate et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité tous documents nécessaires afin d'octroyer ce contrat.

ADOPTÉE

6.2 Autorisation de passage de bicyclettes pour l'École secondaire l'Escale

Résolution 2018-05-134

CONSIDÉRANT QUE des étudiants de l'École secondaire l'Escale organisent le volet vélo de l'évènement « Bouge ta santé » le 2 juin prochain ;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation de la Municipalité de Wotton est nécessaire afin que le MTQ émette, à son tour, une autorisation de passage ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil autorise le passage de bicyclettes sur son territoire le 2 juin prochain dans le cadre de l'évènement « Bouge ta santé ».

ADOPTÉE

6.3 Achat de pneus pour la niveleuse

Résolution 2018-05-135

Il est proposé par Yvan Dallaire

Appuyé par Lise Champoux

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil reporte le présent point à une séance ultérieure.

ADOPTÉE

6.4 Autorisation de vendre certains équipements des départements de la voirie et de l'incendie



Initiales

Maire

DG

Résolution 2018-05-136

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une liste détaillée des équipements à vendre au sein du service de la voirie ;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de disposer aussi de la vieille unité d'urgence du Service de sécurité incendie (SSI) ;

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil mandate et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à un appel de soumissions dans le journal régional, le site Internet de la municipalité et les réseaux sociaux afin de vendre les équipements énumérés dans le document soumis au conseil, ainsi que l'ancienne unité d'urgence du SSI.

ADOPTÉE

6.5 Dossier des bouées sur les Trois-Lacs

Résolution 2018-05-137

CONSIDÉRANT QUE les municipalités riveraines des Trois-Lacs, ont en ou vers 1997, obtenu l'autorisation gouvernementale de règlementer les limites de vitesse sur les Trois-Lacs ;

CONSIDÉRANT QUE des bouées ont été installées à différents endroits sur les lacs et que ces dernières nécessitent des travaux de réparation, d'entretien et de mise aux normes ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a trois bouées sur son territoire ;

CONSIDÉRANT la rencontre du 26 avril dernier entre l'Association des résidents des Trois-Lacs (ARTL) et les directeurs généraux des municipalités riveraines ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'ARTL de coordonner bénévolement le projet de restauration des bouées qui sont de compétences municipales ;

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil accepte de verser un montant calculé au prorata du nombre de bouées sur chaque territoire de **1 036,97 \$** à l'ARTL afin de procéder à la réparation, l'entretien et de mise aux normes des bouées.

QUE le conseil accepte aussi de verser un montant annuel de **120 \$** à l'ARTL afin d'installer et de retirer les bouées au printemps et à l'automne.

ADOPTÉE

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 MRC des Sources – Dossier des bornes électriques

Résolution 2018-05-138

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont analysé le projet complet de la MRC des Sources concernant les bornes électriques ;

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Lise Champoux



Initiales

Maire

DG

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil informe la MRC des Sources que la Municipalité de Wotton ne participera pas au projet des bornes électriques puisqu'elle en a déjà une d'installée sur son territoire.

ADOPTÉE

7.2 Résolution TECQ pour l'approbation de la dernière programmation

Résolution 2018-05-139

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE

7.3 Communications du comité de pilotage pour la dérogation du RPEP

Résolution 2018-05-140

CONSIDÉRANT les communications reçues du comité de pilotage pour la dérogation du RPEP ;

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil réitère son support envers le comité de pilotage pour la dérogation du



Initiales

Maire

DG

RPEP, mais qu'elle l'informe qu'elle ne poursuivra pas les procédures d'adoption du règlement et autres résolutions pour le moment en raison de la lourdeur administrative des démarches.

QUE le conseil informe le comité de pilotage de l'informer dans l'éventualité où les actions et démarches de la Municipalité de Wotton sont obligatoirement nécessaires afin de faire cheminer le dossier.

ADOPTÉE

7.4 Location d'un conteneur pour les matériaux de construction

Résolution 2018-05-141

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil mandate et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à la location d'un conteneur pour les matériaux de construction de l'entreprise Transport Yergeau du printemps à l'automne 2018.

ADOPTÉE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

Une liste des permis et certificats émis est déposée représentant quatorze permis pour une valeur totale des travaux de **2 522 676,52 \$**.

8.2 Entretien horticole 2018

Résolution 2018-05-142

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour l'entretien horticole 2018 et l'analyse de ces dernières par les membres du conseil ;

Il est proposé par Yvan Dallaire

Appuyé par Ghislain Drouin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil octroie le mandat à l'entreprise Gestion 2000, le mandat incluant l'ouverture et la plantation des plates-bandes de la municipalité, l'entretien aux deux semaines et la fermeture, au montant de **2 400 \$**, taxes en sus.

QUE le conseil confirme un montant maximal de **1 500 \$**, taxes en sus, pour l'achat des plantes et fleurs.

QUE Gestion 2000 avise la directrice générale et secrétaire-trésorière ou le chef de la voirie si des arrosages sont nécessaires entre les entretiens afin que les employés municipaux s'en occupent.

ADOPTÉE



Initiales

Maire

DG

9 LOISIRS ET CULTURE

9.1 Embauche des animateurs pour le camp de jour 2018 et autorisation d'inscription aux formations nécessaires

Résolution 2018-05-143

CONSIDÉRANT QU'un comité formé d'élus, de l'agente des loisirs et de la directrice générale a été formé afin de faire les entrevues pour les animateurs pour le camp de jour 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le comité s'est entendu sur les candidatures à recommander au conseil municipal ;

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil embauche Mme Méлина Laprade à titre d'animatrice en chef au taux horaire suivant : salaire minimum majoré d'un dollar (1 \$).

QUE le conseil embauche Mmes Karel Brault, Kelly-An Richer et Laurie Lefebvre à titre d'animatrices au taux horaire suivant : salaire minimum.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière et l'agente des loisirs soient autorisées à procéder aux inscriptions des formations nécessaires pour les animateurs.

ADOPTÉE

9.2 Embauche de deux assistants sauveteurs

Résolution 2018-05-144

CONSIDÉRANT QUE deux candidates ont été rencontrées pour le poste à temps partiel d'assistante sauveteur ;

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil embauche Mmes Laurie Lefebvre et Mégane Grimard à titre d'assistantes sauveteuses.

ADOPTÉE

9.3 Demande d'appui – Jeux du Québec Estrie

Résolution 2018-05-145

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil octroie un montant de **100 \$** suite à la demande d'appui financier des Jeux du Québec Estrie.

ADOPTÉE



Initiales

Maire

DG

9.4 Invitation à la 61e revue annuelle des cadets Asbestos-Danville

Résolution 2018-05-146

Il est proposé par Yvan Dallaire

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil remercie les cadets Asbestos-Danville pour leur invitation en l'informant que la Municipalité de Wotton ne participera pas à la soirée du 19 mai prochain.

ADOPTÉE

9.5 Autorisation de soumettre une demande de subvention dans le programme Trio Desjardins du CJE

Résolution 2018-05-147

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une demande d'aide financière dans le programme Trio Desjardins du Carrefour jeunesse emploi.

ADOPTÉE

10 RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés pendant le mois.

Ghislain Drouin

- Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux : Construction possible d'un autre garage / Plastiques agricoles : Discussion pour mettre les plastiques dans les bacs noirs de 240 litres.

Donald Grimard

- Il commencera à travailler sur le devis du camion-citerne.

Lise Champoux

- Comité de sécurité publique : Présentation de l'organigramme.
- Comité de l'accueil des nouveaux arrivants : Pour les nouveaux arrivants depuis 2017. Cadeaux de produits locaux. Entreprises participantes : Buffets Raîche, Fromagerie la Maison Grise, Pâtisserie de Patie, Jacinthe Lessard (plats congelés), Miellerie Lambert et On se la coule douce. Vivaco n'a pas accepté la demande d'aide (exemple : certificats-cadeaux). Coûts : 327,75 \$.

François Carrier

- MRC des Sources : Projets de développement durable : patinoire recyclée, habitations durables, bornes électriques à Ham-Sud) / Subventions pour équipement de sauvetage (motoneiges).
- Compteurs d'eau non obligatoires finalement pour 2018 suite aux résultats 2017.

11 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions. Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.



Initiales

Maire

DG

NOMS	SUJETS
M. Fréchette	Conteneur de matériaux de construction Arbres au cimetière Parc des Érables – déneigement hiver
M. Lessard	Suivi pour les travaux de la rue Vilandré
Mme Drouin	Identification des fils de Bell et des entrées d'eau sur la rue Vilandré
M. McDuff	Poubelles qui restent sur les bords du chemin et automobiles non immatriculées sur les propriétés privées.
M. Royer	Couper les bordures de pelouse sur les trottoirs

12 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du conseil prennent connaissance des informations générales et des correspondances diverses.

12.1 Journée de l'arbre 2018 – 26 mai 2018

12.2 Festival country de Wotton – Plaque commémorative de M. Maurice Landry

12.3 Approbation de la demande Emploi Canada été

12.4 Semaine québécoise des personnes handicapées (1er au 7 juin 2018)

12.5 Semaine nationale de la santé mentale (7 au 13 mai 2018)

12.6 Réception d'un chèque de 6 368,22 \$ de la Cour municipale d'Asbestos pour les amendes perçues en 2017

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2018-05-148

Il est proposé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la séance soit levée à 21 h 08.

ADOPTÉE

M. François Carrier,
Maire

Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière